

# CENSEUR,

Journal de Lyon,

POLITIQUE, INDUSTRIEL ET LITTÉRAIRE.



OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES du 17.					
PAR RICHARD PÉRE ET FILS,					
Ingénieurs-opticiens, brevetés, quai St-Antoine, 11.					
HEURES.	THERM.	HYGROM.	BAROM.	VENTS.	CIEL.
6 heur. du mat.	19 J. au-dessus de 0.	60 deg.	27 pou. 7 lign.	S.-O.	Soleil.
Midi...	25 J. au-dessus	50 deg.	27 pou. 7 lign.	Idem.	Idem.
SOLEIL.			LUNE.		
Lever.	Midi vr.	Conch.	Phases.		Age.
5 h. 5 min.	0 h. 4 min.	7 h. 5 min.	Pleine lune.		16

Le Censeur donne les nouvelles 24 heures avant les journaux de Paris.

ON S'ABONNE :

A Lyon, au Bureau du Journal, quai St-Antoine, no 37, et grande rue Mercière, no 32, au 2me.

A Paris, à la Librairie-Correspondance de P. Just, place de la Bourse, no 8, et à l'Office-Correspondance de Lepelletier Bourgoin et Co, rue Notre-Dame-des-Victoires, no 18.

PRIX :

16 francs pour 3 mois ;  
32 francs pour 6 mois ;  
64 francs pour l'année.

Hors du département du Rhône, 1 franc de plus par trimestre.

Lyon, 17 août 1837.

## ÉLECTIONS MUNICIPALES.

SECTION DE LOUIS-LE-GRAND.

Demain vendredi 18 courant, à 9 heures.

Nous rappelons aux électeurs que les candidats patriotes

sont : MM. GASTINE, commissionnaire ; CHALEY, juge.

M. Gastine est un candidat que l'on peut présenter avec confiance aux électeurs ; nous n'avons rien à dire sur son zèle pour le bien public, sur les intentions qui l'animent : résidant depuis long-temps dans la section de Louis-le-Grand, il est peu d'électeurs qui n'aient pu apprécier ses qualités personnelles. Qui ne sait avec quelle persévérance il s'est occupé depuis plusieurs années du développement de l'instruction primaire à Lyon ? Rien n'a pu atténuer son zèle : nous le verrons apporter dans le conseil la même énergie et la même indépendance.

Électeurs patriotes, en lui confiant mandat de vous représenter au conseil, vous pouvez être assurés que les intérêts de la cité seront toujours loyalement défendus.

Les antécédents politiques de M. Chaley nous dispensent d'énumérer tous les titres qu'il a à la confiance des électeurs patriotes ; c'est un de ces hommes à convictions profondes, qui résistent aux fluctuations de l'opinion et qui restent fidèles à leurs principes. Après 1830, on le vit ce n'était sous la Restauration, patriote sincère et dévoué, dans plus d'une circonstance il en a donné des preuves décisives.

## ÉLECTIONS MUNICIPALES DE PIERRE-SCIZE.

Deuxième tour de scrutin.

Electeurs inscrits,	288
Votants,	103
M. Menoux a obtenu	79 voix.
MM. Dunod père,	37
Dunod,	9
Briand, candidat patriote,	24
Phélip, avoué,	19
Lusterbourg,	15
Biessy,	14
Martin-Cabaret,	4

M. Menoux et M. Dunod père ont été proclamés conseillers.

Au Rédacteur du Censeur.

Vallée de St-D., 15 août 1837.

## PIED DE NEZ

AU SUJET D'UN NOUVEAU-NÉ.

par exemple, voici qui est parfaitement neuf ! On comprend déjà qu'il ne s'agit ni des culottes de la liste civile, ni des ouvrages de M. Alexandre Dumas.

La reine d'Angleterre est à peine assise sur le trône ; à peine elle en le temps d'en compter les clous dorés ; c'est tout ce qu'elle a trouvé l'occasion de vêtir une fois la robe de cérémonie avec la jarretière au bras qui lui donne l'air d'une jeune fille de dix-huit ans. Enfin, les commères de la cour ont pu faire acte de souveraineté, elle a pu à peine disputer et briser une favorite. Elle n'a entendu que des sottises, tout au plus, ses ministres et ses courtisans qui se disputent le sort de cent millions d'hommes est confié à sa sagesse de dix-huit ans. Elle n'a eu le temps de faire augustement l'amour, et d'enrichir un favori aux dépens de la nation. Elle n'a goûté que les premières douceurs du rang royal, et ses lèvres se sont à peine posées sur le bord de la coupe de tant d'autres ont trouvé l'ivresse.

On se dit tout bas, aux Tuileries de l'Angleterre, que l'ex-reine, la femme du défunt, porte dans son sein un rejeton posthume de la maison régnante d'Angleterre, ou, si vous aimez mieux, qu'elle est enceinte, pour me servir de la langue vulgaire qui, en pareille occurrence, pourrait bien traduire plus exactement le fait. Or, si ce bruit se confirmait, vous comprenez que Victoria Ire ne serait plus qu'une reine provisoire qui devrait céder couronne et liste civile à l'enfant à naître. Quel déchet ! Ce matin, on adorait la reine Victoria ; les plus superbes têtes de l'aristocratie anglaise se courbaient devant elle jusque dans la poussière ; on la comparait à toutes sortes de fleurs dans les madrigaux les plus galants, et tous les Anglais, y compris O'Connell lui-même, devenaient des Dupatys pour la jeune reine ; on vantait sa fraîcheur, sa grâce, son cou d'albâtre ; on la proclamait l'espoir des trois royaumes, et l'on était heureux de voir dépendre de sa haute sagesse les destinées de la Grande-Bretagne. *God save the queen !*

qui se publient chez vous. Ma correspondance et mes journaux m'ont appris qu'en ce moment on s'occupe activement à Lyon d'élections municipales ; mais j'y ai vainement cherché quelque notice sur les citoyens dont la candidature était acceptée ou repoussée. Il me semble cependant que c'était une chose essentielle ; je réparerai cette omission, si vous le permettez. Une participation constante à tous les événements remarquables qui, depuis cinquante ans, se sont succédés en votre ville m'a mis en rapport intime avec une foule de personnages sur lesquels je puis fournir d'utiles renseignements que je crois bon de publier.

Vous me direz peut-être que ce serait de la personnalité. Ce sera de la personnalité, si vous voulez ; mais la personnalité n'est pas toujours blâmable, elle est souvent indispensable : elle n'est à craindre que pour les hommes qui ont quelque raison de n'être pas de l'avis de ce philosophe qui désirait une maison de verre. Sans doute il ne faut pas porter une indiscrète investigation sur les actes cachés de la vie privée ; mais dès qu'un homme accepte une fonction publique, salariée ou non, il devient justiciable de l'opinion de ses concitoyens. C'est un devoir pour tous ceux qui le connaissent de mettre au grand jour ses qualités et ses défauts, ses vertus et ses vices ; de dire quelle a été sa vie tout entière, afin que l'on sache si la confiance dont il aura été investi, si l'exclusion dont il aura été l'objet est méritée ou non. C'est pour arriver à ce but que je me propose de vous adresser une suite de petites biographies sur les citoyens dont la candidature aura été agréée ou repoussée par les électeurs communaux.

Pour commencer, je vous envoie aujourd'hui une notice sur chacun des candidats de la section du Jardin-des-Plantes. Son insertion dans votre journal m'apprendra que je puis continuer à vous faire parvenir la série de celles que je destine au *Censeur*, et que je vous prie de publier sous ce titre :

## LES ÉLUS ET LES RÉPROUVÉS.

Section du Jardin-des-Plantes.

M. BRUYAS.

Il n'est peut-être pas de vieillard auquel on puisse appliquer plus justement qu'à M. Bruyas ces paroles bien connues d'un ancien opéra-comique :

Vous étiez ce que vous n'êtes plus ;  
Vous n'étiez pas ce que vous êtes.

M. Bruyas est un vieux patriote de 89, chez lequel l'âge a fort naturellement affaibli les opinions politiques. Quelques velléités d'opposition lui firent perdre, sous la Restauration, la place qu'il occupait dans la magistrature. Depuis, les idées politiques se sont éteintes chez lui. Il a été élu par les patriotes et par les ministériels : par les uns en souvenir de ce qu'il a été, et par les autres en considération de ce qu'il n'est plus.

M. SERIZIAT-CARRICHON.

M. Seriziat-Carrichon est la capacité la plus négative qui ait jamais siégé dans aucune administration. C'est l'homme qui comprend le moins ce que c'est, ce que peut et ce que doit être la commune. Chargé de la confection des rôles de la garde nationale, il en excluait de son autorité privée les boulangers, bouchers, épiciers et tout ce qui habite en *boutique*, prétendant que la seule contribution foncière donnait qualité pour être porté dans les cadres de l'armée citoyenne. Sachant cela, M. Prunelle se hâta de retirer à M. Seriziat-Carrichon le travail qui lui avait été dévolu et de le confier à des mains moins inintelligentes : ce qui n'empêcha pas qu'au mépris de la loi la plus formelle, la garde nationale soit encore à reconstituer à Lyon. M. Seriziat-Carrichon a été réélu par ces mêmes boulangers, épiciers et bouchers qu'il ne juge pas dignes de figurer dans les rangs de la garde nationale. L'oubli des offenses est une belle chose...

en son honneur des hurlements soi-disant enthousiastes qui donneraient des attaques de nerfs à une reine de France ; si John Bull pouvait se voir dans ces moments-là, il se rirait au nez, et trouverait, j'en suis sûr, un autre moyen d'arriver immédiatement à son but... Allons, courage ! la *Marseillaise*... Houp ! houp ! Voilà la réforme faite... Et elle est bonne celle-là ; je la garantis pour plus d'un an.

Mais le peuple anglais n'en est pas encore là. Il est toujours occupé, l'excellent peuple, à pousser, en faveur de sa reine, des vivats si bruyants et si abominablement criards que, sans la séparation de la Manche, ils nous briseraient les oreilles, à nous autres Français si peu accoutumés aux manifestations de ce genre. Ainsi ce n'est pas la nation qui met en péril le royaume de Victoria, c'est la Providence ; c'est cette enragée de Providence, dont les rois se prétendent les enfants, qu'ils invoquent dans toutes les langues, à qui ils disent : « Dieu sauve le roi ! » et qui pourtant, dans les temps où nous sommes, si elle sauve quelquefois les puissants du monde, les force bien plus souvent de se sauver. Ainsi soit-il !

Voilà : On se dit tout bas, aux Tuileries de l'Angleterre, que l'ex-reine, la femme du défunt, porte dans son sein un rejeton posthume de la maison régnante d'Angleterre, ou, si vous aimez mieux, qu'elle est enceinte, pour me servir de la langue vulgaire qui, en pareille occurrence, pourrait bien traduire plus exactement le fait. Or, si ce bruit se confirmait, vous comprenez que Victoria Ire ne serait plus qu'une reine provisoire qui devrait céder couronne et liste civile à l'enfant à naître. Quel déchet ! Ce matin, on adorait la reine Victoria ; les plus superbes têtes de l'aristocratie anglaise se courbaient devant elle jusque dans la poussière ; on la comparait à toutes sortes de fleurs dans les madrigaux les plus galants, et tous les Anglais, y compris O'Connell lui-même, devenaient des Dupatys pour la jeune reine ; on vantait sa fraîcheur, sa grâce, son cou d'albâtre ; on la proclamait l'espoir des trois royaumes, et l'on était heureux de voir dépendre de sa haute sagesse les destinées de la Grande-Bretagne. *God save the queen !*

A midi la nouvelle s'est répandue. Alors... Oh ! alors, les choses ont commencé, sinon à changer com-

M. PERRIN (Philibert). M. Perrin est un de ces patriotes dont la constance, le zèle et la fermeté ne se laissent jamais abattre. Des connaissances variées, un esprit remarquable d'ordre, de clarté et de modération le rendent éminemment propre à la discussion et en eussent fait une des lumières du conseil municipal. MM. les électeurs en ont jugé autrement. Plaignons leur erreur ; mais qu'il nous soit permis de chercher à la dissiper, en rappelant les titres de M. Perrin à la confiance de ses concitoyens.

Lorsqu'en 1814 nous fûmes menacés de la première invasion autrichienne, M. Perrin demanda l'autorisation de former un corps de volontaires pour la défense de cette ville. Cette proposition fut rejetée par des magistrats qui ne demandaient pas mieux, comme ils l'ont avoué depuis, que de voler au devant de nos amis les ennemis. Depuis ce moment, M. Perrin s'est associé à tous les actes de patriotisme et d'opposition qui se sont manifestés à Lyon. Il est presque inutile de dire qu'il fut un des plus zélés *carbonari*, un des *bons cousins* qui comprenaient le mieux toute l'étendue de l'engagement qu'il avait contracté et toute l'importance du serment qui le liait. M. Perrin a toujours agi en conséquence des obligations qu'il s'était volontairement imposées.

La candidature de M. Perrin a été proposée à son insu et pendant son absence de Lyon. Si elle n'avait pas été aussi improvisée, nul doute que les voix qu'il aurait obtenues eussent au moins formé une minorité imposante.

## LE VIEUX DE LA VALLÉE.

Les dernières nouvelles des Etats-Unis, reçues par la voie de Liverpool, viennent confirmer nos prévisions. La crise commerciale touche à son terme. Les prochaines récoltes de riz, de coton et de tabac seront très-abondantes. La production agricole fournira au commerce américain un facile moyen de régler ses comptes avec l'Europe. Déjà une amélioration sensible se fait remarquer sur les marchés de l'Union. La confiance renaît, les affaires régulières se rétablissent ; l'espoir des mesures salutaires qui doivent être prises par le congrès a ranimé l'énergie des capitalistes, des marchands, des planteurs ; les actions de la banque des Etats-Unis, des chemins de fer, des compagnies d'assurance sont en hausse ; l'escompte des valeurs de commerce a baissé ; l'argent est plus abondant, et pour peu que les décisions du congrès répondent à l'attente générale, on ne doute pas que toutes les banques ne reprennent promptement les paiements en numéraire.

Nous constatons ces faits, parce qu'il nous semble qu'ils intéressent notre commerce et notre industrie au moins autant que les promenades militaires de don Carlos et du général Espartero, que les querelles de chartes en Portugal, ou les frasques du duc de Cumberland.

On dira peut-être encore que tous nos regards sont fixés sur l'Amérique, que nous n'avons d'admiration que pour les institutions de ce pays, que nous allons y emprunter tout ce qui peut servir à la défense et à la propagande de nos principes. En cela, nous ne ferions qu'user d'une tactique honnête : s'il est de par le monde une nation qui se trouve assez bien de sa constitution ; si, par miracle, il existe une démocratie qui se gouverne dans des conditions que plus d'une monarchie peut envier, nous ne voyons pas pourquoi nous laisserions dans l'oubli des faits et un exemple dans lesquels l'Europe peut puiser quelque enseignement utile. Nos adversaires ne se font pas faute d'aller chercher aux Etats-Unis ce qu'ils appellent d'accablants arguments contre nos principes. Il transforment en jugements définitifs des observations superficielles ; ils font d'une exception la règle, de quelques actes isolés la vie de tout un peuple ; ils enregistrent avec une satisfaction perfide quelques crimes privés ou quelques désordres partiels ; ils ne songent pas que si l'on nous jugeait en Amérique sur la polémique de nos journaux ou sur certaines monstruosités de notre littérature, on aurait une assez triste idée de notre civilisation.

plètement de face, du moins à faire un mouvement de conversion. On a rendu ses devoirs à la reine Victoire au lieu de l'adorer ; les plus superbes têtes de l'aristocratie anglaise ne se sont plus courbées que jusqu'à la hauteur du fémur ; les fleurs naturelles ont fait défaut aux fleurs de rhétorique des courtisans, et les flatteurs ont distingué le germe maladif à travers les pores du cou d'albâtre, etc. Le tout, en attendant que l'enfant à naître devienne à son tour l'espoir des trois royaumes, et qu'on soit heureux de voir dépendre de sa haute sagesse les destinées de la Grande-Bretagne. *God save the king !*

Ce qu'il y a de plus curieux dans cet incident, c'est qu'il remue aussi les passions politiques. La reine actuelle, soumise à l'influence de sa mère, passe, je ne sais pourquoi, pour wigh. Le fœtus présomptif serait au contraire tory, grâce à sa mère. Ainsi l'accouchement dont la perspective fait déjà la désolation des wighs est au contraire appelé par les vœux des tories. — « L'ex-reine est enceinte. — Bravo ! disent les conservateurs ; nous reviendrons au pouvoir. — Ce n'était qu'une fausse alerte. — Vivat ! disent les wighs ; nous resterons au pouvoir. — Elle a eu des maux de cœur... — Tant mieux ! l'Angleterre sera gouvernée par des tories. — Il n'y a plus symptômes. — Tant mieux ! la réforme reprend courage. » Si bien que le sort de la Grande-Bretagne est aujourd'hui ballotté par les pronostics d'une sage-femme ; c'est un forceps qui tranchera le nœud gordien de la crise actuelle... O monarchie !

Aussi il faut voir comme les partis présentent les probabilités de l'événement. — « Ah ! baste ! disent les wighs ; le feu roi avait 72 ans. — Oui, répondent les tories ; mais l'ex-reine n'en a que 45. — Le feu roi était perclus, exténué. — L'ex-reine est vive et bien portante. » Ainsi de suite. Les wighs, pour se rassurer, font l'inventaire exact des douleurs, infirmités, humeurs, indispositions-Leperdriel du souverain décédé ; mais ils ne songent pas que les tories sont sur un bien meilleur terrain en constatant l'âge, la vigueur et la santé de son épouse. La providence est si grande... pour les familles royales surtout !

Je n'ai pas besoin de vous dire que de tout cela je me moque comme Madelon Friquet. Qu'un enfant vienne supplanter Victoria ou que Victoria continue à trôner, le peuple anglais, quand il aura bien réfléchi, s'en lavera les mains. Il n'est pas

Pour nous, l'Amérique est la source d'observations un peu plus sérieuses; ce n'est pas seulement par préférence pour telle ou telle forme politique que notre attention se porte sur ce pays, mais c'est parce que là s'agit aussi la plupart des questions sociales et économiques qui se débattent en Europe. N'y a-t-il pas, par exemple, pour nous, quelque leçon à retirer de ce qui vient de se passer aux Etats-Unis pendant cette longue et terrible crise commerciale! Supposons un moment que Lyon et le Havre eussent éprouvé les mêmes désastres que New-York et la Nouvelle-Orléans; que la banque de France eût suspendu les paiements en numéraire et que nos banquiers eussent suivi son exemple; que les transactions, les spéculations, les échanges eussent été suspendus; que la valeur de toutes choses eût subi une énorme dépréciation, et que la ruine du crédit privé eût menacé d'entraîner le crédit public: quelle eût été la position du gouvernement et celle de la société? Croit-on, par exemple, que les intérêts même les plus dévoués au gouvernement se fussent résignés à attendre leur salut de sa sagesse? Croit-on que les intérêts qui se défient de lui ou qui lui sont décidément hostiles n'eussent pas puisé dans leur détresse et dans leur désespoir l'énergie de quelque agression violente? Croit-on qu'on eût patiemment attendu la convocation des chambres, et qu'on se fût appliqué, avant leur réunion, à rendre leur tâche plus facile en cherchant à s'entendre sur les moyens d'arriver au salut commun par l'effort de tous? Nos divisions ne se fussent-elles pas aggravées par nos embarras? La voix de la loyauté nationale eût-elle pu dominer les plaintes légitimes, comme les accusations injustes? Eussions-nous, après quelques instants de découragement, retrouvé toutes les ressources de notre énergie? Il est permis d'en douter, après ce qui s'est passé sous nos yeux dans des circonstances qui n'étaient même pas aussi graves. Que l'on songe aux iniquités du gouvernement, en France, quand les profits de la haute banque, de l'agiotage et de la grande propriété subissent quelque réduction, et quand la condition plus ou moins supportable du reste de la société est menacée de quelque complication fâcheuse. L'existence du pouvoir est si frêle qu'il se croit perdu lorsqu'un embarras financier, une mauvaise récolte, une suspension de travail vient déranger les calculs de son égoïsme.

Est-ce ainsi que les choses se passent aux Etats-Unis? Le gouvernement y a-t-il pensé qu'il dût s'armer d'une force nouvelle pour résister aux accidents de cette crise? a-t-il cherché à échapper, par quelque misérable escamotage ou par une impudente violation de la loi, à la responsabilité qu'il pouvait encourir? Les intérêts opposés se sont-ils combattus avec d'autres armes que celles de la discussion? A l'exception d'une rixe entre quelques Irlandais, et un pillage de quelques sacs de grains, la paix publique a-t-elle été troublée, la propriété menacée? Si les mauvaises passions ont été contenues, il faut reconnaître que ce n'est pas du moins par les moyens qu'on emploie d'ordinaire en Europe.

Et cependant il y a aussi aux Etats-Unis des partis, parce que l'existence des partis est l'inévitable condition de tous les états libres, de tous les pays où la pensée, la parole et la presse ne sont pas enchaînées. Partout où la constitution donne au peuple une part dans le gouvernement, les partis naissent du sein des intérêts, des opinions et des passions qui divisent les hommes; mais le plus ou moins de violence des partis dans leurs luttes dépend des habitudes et du tempérament des peuples, de la nature des questions qui se débattent, et surtout de leurs institutions et de la facilité avec laquelle la volonté de la majorité se produit et se fait obéir.

En France, les docteurs de la monarchie ont toujours rêvé l'anéantissement ou du moins l'oppression des partis, comme seule garantie de la sécurité publique. Aux Etats-Unis, on croirait, au contraire, que la vie politique s'éteint, et qu'avec elle disparaît toute liberté si les partis perdaient de leur zèle, de leur activité, si, de lassitude et de désespoir, ils donnaient leur démission. Par un esprit mutuel de concession, les institutions tolèrent les partis et les partis s'accoutument des institutions. Dans un pays où, à des époques rapprochées, le peuple, par le suffrage de sa majorité, peut distribuer le pouvoir à qui bon lui semble, on se soucie peu de courir la terrible chance des luttes violentes. On n'a pas besoin de recourir au bannissement ou à l'échafaud pour se débarrasser d'un rival incommode ou d'un maître odieux. Le peuple est livré à de fréquentes agitations, mais il n'a jamais les armes à la main. Que l'on compare cette situation à tout ce que peut enfanter de réactions sanglantes la colère d'un peuple revendiquant sa souveraineté méconnue.

(National.)

M. Baboin de la Barollière, ancien président de l'administration de l'Antiquaille et de celle des prisons, est décédé ce matin.

assez sot pour se préoccuper de la question de savoir qui, de la fille de dix-huit ans ou de l'embryon à naître, il aura définitivement pour souverain. S'il s'agissait pour lui de n'en pas avoir du tout, à la bonne heure!

(Charivari.)

#### UN NOM.

Il n'est pour moi qu'un nom,  
Et mon ame attendrie  
En fait se réverie;  
Jamais le plus doux son  
N'aura sa mélodie.

Je l'appris au berceau  
Ce nom, dans la prière  
Que me soufflait ma mère,  
Et je le trouvais beau,  
Beau comme la lumière.

Plus tard, lorsque l'amour  
De sa brûlante flamme  
S'empara de mon ame,  
Sous ce nom nuit et jour  
Je rêvais une femme.

C'était comme un parfum  
De la plus fraîche rose,  
Un baiser qui dispose  
Deux cœurs à n'être qu'un,  
Un air de Cimarose.

Là-haut comme ici-bas,  
Ce nom, chacun le prie;  
Le malheur s'y confie,  
L'amour le dit tout bas:  
Ce doux nom, c'est Marie.

C'est la coupe de miel  
Où Dieu nous désaltère;  
Par sa bonté de père,  
La vierge règne au ciel,  
La femme sur la terre.

LÉON BOITEL.

Mont-Dore, 28 juillet 1857.

Sa famille prévient ceux de ses amis qui n'auraient pas reçu de lettres d'invitation que ses obsèques auront lieu demain vendredi, à neuf heures du matin.

Nourrit n'a pas voulu quitter Lyon sans donner à la classe souffrante de cette cité une preuve nouvelle de sa sympathie. Il joue demain, au profit des ouvriers sans travail, dans la pièce où il se surpasse lui-même et dont les représentations remplissent constamment la salle du Grand-Théâtre. Nous entendrons donc demain, pour la dernière fois dans les *Huguenots*, l'admirable chanteur, le comédien sublime.

Le séjour de ce véritable artiste parmi nous a confirmé la réputation qu'il avait déjà de citoyen recommandable par ses opinions généreuses et progressives. Nourrit comprend l'art grandement. Comme il le dit lui-même, l'art doit profiter au peuple non-seulement au point de vue moral, mais servir encore à alléger ses infortunes physiques. Personne autant que lui n'a mis en pratique cette belle théorie.

On nous adresse la lettre suivante :

Monsieur le rédacteur,

Le colonel du 4<sup>e</sup> dragons est mis à la retraite (mesure ministérielle) : 44 ans de bons services sont ses droits acquis.

Tout le corps d'officiers de ce beau régiment s'est réuni le 14 du courant à l'hôtel du Parc, place des Terreaux, pour offrir un dîner d'adieu à ce vétéran de la vieille armée, ce conscript de 92, qui les commande depuis 14 ans.

J'ai l'honneur, etc.

Un de vos abonnés.

Le marché fait par la ville de Grenoble pour l'éclairage de ses rues par le gaz n'a pas été approuvé par le ministre, pour n'avoir pas été passé avec publicité et concurrence. La municipalité, qui, malgré toutes ses diligences, n'avait pu déterminer d'autres offres, avait dû d'autant mieux accepter dans cette circonstance celles de MM. Reymondon et Gautier, que le marché proposé par eux était la reproduction de ceux de Saint-Etienne et de Lyon, quant aux clauses importantes; et ces marchés, consentis sans publicité ni concurrence, avaient été approuvés sans difficulté.

Dans cette position, le conseil municipal, en demandant au ministre de maintenir, pour neuf années seulement, le marché fait pour vingt ans avec MM. Reymondon et Gautier, et en exposant les motifs qui font de cette mesure sans inconvénients pour la ville un acte de justice pour les entrepreneurs, a demandé subsidiairement que le traité en question fût approuvé, tout au moins comme cahier des charges, pour une adjudication qui serait donnée avec publicité et concurrence.

(Patriote des Alpes.)

On lit dans le *Progrès du Pas-de-Calais* l'article suivant, auquel nous croyons inutile d'ajouter aucune réflexion :

On se rappelle le complot d'Avesnes, cette équipée judiciaire dans laquelle on impliqua une partie des sous-officiers du 6<sup>e</sup> régiment d'artillerie, et deux jeunes hommes, dont l'un est depuis attaché à notre rédaction. — On connaît les résultats de cette affaire et les deux arrêts qui intervinrent : l'un de la cour royale, qui déclara n'y avoir lieu à suivre contre les prévenus militaires; l'autre du jury, qui prononça l'acquiescement de MM. de Bievre et Roquemaure qu'on avait renvoyés devant lui. — On sait enfin les suites qui furent données à cet acquiescement. Obligé d'obéir à la chose jugée, quant aux deux citoyens déclarés non coupables par le jury, le pouvoir s'en vengea en persécutant les militaires qui, témoins dans la cause, avaient déposé en faveur des prévenus ou qui avaient eu, avant ou depuis le procès, des relations avec eux.

Déjà, on le sait, car les journaux de Paris, répétant le *Progrès*, l'ont dénoncé à la France, cinq sous-officiers avaient payé de leurs galons et par l'exil l'amitié qu'ils avaient conservée à leur commensal de prison. Pour ce même crime, le lieutenant Zambaux avait perdu l'épaulette, son unique fortune, et le commandant Clas avait vu se briser, dans ses mains, l'épée qu'il portait avec honneur depuis vingt-huit ans.

Ce n'était pas assez : voilà que le général Rapatel, chargé de l'inspection de la garnison d'Avesnes, vient, à son tour, de casser de leur grade et d'envoyer en Afrique les fourriers Roustain et Lemire, accusés du crime odieux d'avoir, au mois d'avril dernier, admis à leur table l'un des deux citoyens qu'avait déclarés innocents le verdict du jury.

Nous n'avons pas de paroles assez amères pour qualifier cette mesure d'une brutalité moscovite. Assez de persécutions et de disgrâces étaient venues atteindre les prévenus du complot d'Avesnes et leurs amis, sans que M. Rapatel eût besoin d'y ajouter cet acte d'excessive sévérité.

On lit dans le *Siècle* :

Le conseil de perfectionnement de l'école spéciale du commerce a terminé l'examen annuel des élèves qui ont achevé leurs études. M. Laffitte a interrogé ces jeunes gens sur la comptabilité et les changes; M. Delagrave sur le droit commercial; M. Marchand sur les matières premières; M. Rossi sur l'économie politique, et M. Jullien sur l'histoire et la géographie. Plusieurs diplômés ont été accordés, après plusieurs jours d'examen, à MM. Bourdin, de Lyon; Dagault, de Nantes; Robillard et Weipert, de Paris; Ripert, de Carpentras; Wrobeski et Filanowicz, réfugiés polonais. Le jeune Bourdin, de Lyon, s'est tellement distingué par ses réponses, que M. Laffitte l'a sur-le-champ attaché à sa nouvelle maison de banque, avec un emploi avantageux.

Les membres du conseil ont exprimé à M. Blanqui aîné, directeur de l'école, toute la satisfaction qu'ils éprouvaient des succès de ses élèves et de l'excellente tenue de son établissement.

L'école du commerce est devenue aujourd'hui une institution vraiment européenne, et l'on y voit, réunis à nos jeunes compatriotes, des Anglais, des Allemands, des Italiens, des Espagnols, des Russes, des Polonais et des Turcs.

#### Faits Divers.

DEUX GAMINS DE PARIS. — Si M. Bayard, dans son charmant vaudeville, s'est montré plutôt auteur ingénieux et adroit qu'observateur profond et complet de tout ce qu'il y a d'abnégation insoucieuse, de générosité et d'élan dans le véritable caractère du gamin de Paris, il faut reconnaître toutefois que son ouvrage abonde en traits délicats, en

appréciations pleines de finesse, en mots naturels, et que sa fable, tout invraisemblable qu'elle soit en réalité, ne présente pas moins un certain aspect de vérité, d'où naissent l'intérêt et la sympathie qu'inspire le principal personnage.

Et rien de plus commun cependant que le gamin de Paris tel que M. Bayard l'a représenté : on ne rencontre que lui par les rues; on le conduit à chaque instant sur les trottoirs; il couvre nos quais, nos boulevards, nos promenades : bruyant dans ses jeux, moqueurs, taquin, taudent, selon l'expression nouvelle; mais bon avant tout, à porter et prête toujours à courir où il y a un second à porter et bonne action à faire.

Tels se sont montrés aujourd'hui Michel et Delaporte, deux braves enfants dont nous nous faisons un plaisir de rapporter immédiatement la belle action.

Comme il arrive chaque jour, en ce moment où vingt-quatre degrés de chaleur nous dévorent, une douzaine de leurs parents, étaient descendus vers midi au bord de la rivière, et trompant la surveillance des préposés des bords situés au bas du terre-plein du Pont-Neuf, étaient entrés dans les eaux du fleuve, en passant par-dessous l'escalier de l'école de natation d'Henri IV.

Là, ils se livraient à toute l'étourderie de leurs jeux. L'un en essayant une coupe inhabile, l'autre en s'efforçant de piquer une tête dans trois pieds d'eau, tous se faisant des espégleries sans danger dans cet endroit, grâce au peu de profondeur et de rapidité du courant.

Un d'eux cependant, poursuivi par un de ses camarades, et fuyant gaiment vers le milieu du pont, se trouve bientôt éloigné du groupe; une pierre heurte en ce moment son pied, il perd l'équilibre, l'eau l'entraîne et presque aussitôt il a disparu à tous les yeux.

Un cri déchirant s'est fait entendre, mais aucun de ces enfants ne sait nager. En vain, du haut du pont, les ouvriers employés aux réparations des marches orientales au secours; le petit malheureux va périr, quand deux enfants en blouse s'élançant rapidement sur l'escalier; en un instant ils ont franchi la distance; ils se précipitent à l'eau, l'un d'eux saisit la victime par ses vêtements, l'autre l'aide à la ramener à bord; puis, après les premiers secours, ils reconduisent celui qu'ils viennent de sauver chez sa mère, demeurant sous les piliers des Halles, et là ils s'esquivent, pour échapper sans doute aux remerciements et aux éloges qu'ils ont si justement mérités.

Quelques personnes cependant, qui avaient vu les belles actions des deux enfants, les avaient suivis. Après une insistance d'abord inutile, elles parvinrent à les décider à les accompagner chez le commissaire de police du quartier du Palais-de-Justice, qui s'empressa de recueillir leurs noms que l'on nous approuvera, nous n'en doutons pas, de livrer à la publicité :

Michel (Claude), âgé de treize ans et demi, demeurant rue Saint-Jean-de-Beauvais, n° 24;

Delaporte (Adolphe), âgé de douze ans et demi, demeurant place Cambrai, n° 2.

— Le maire d'une petite commune dans l'ouest de la France, qui a des dettes comme un jeune homme, était depuis long-temps poursuivi par un de ses créanciers qui, las des inutiles promesses du magistrat municipal, prit le parti de lui envoyer l'huissier d'une petite ville voisine, accompagné de quatre agents, et chargé d'exécuter la prise de corps obtenue contre lui. Le maire interromp l'huissier dans sa requête et lui demande son passeport. Le pauvre diable arrivait de la ville voisine et n'en avait pas. Bientôt la force armée, c'est-à-dire le garde-champêtre et trois hommes porteurs de fusils sans chiens, arrive sur l'ordre du maire; l'huissier et ses quatre agents sont conduits en prison où ils passent la nuit.

Dans l'intervalle, le débiteur s'arrangea avec son créancier, et il indemnisa d'ailleurs l'officier ministériel et ses hommes de la bonne mystification qu'ils avaient subie.

#### Extérieur.

ESPAGNE. — LERIDA, 3 août. — Le bourg de la Granja, situé à deux lieues de la route royale qui conduit d'ici à Saragosse, a été attaqué par 1,400 factieux, 50 chevaux et 2 pièces d'artillerie.

Comme la garnison, entièrement composée de miliciens, n'était forte que de 100 hommes, le bourg a capitulé le 1<sup>er</sup> août, sans que les troupes constitutionnelles aient eu le cœur de venir à son secours.

Il paraît que le prétendant a évité l'attaque de nos troupes et a fait un mouvement sur Beceite, à l'effet de se diriger sur Soria, repasser l'Ebre et retourner en Navarre. Les troupes générales Espartero se sont mises à sa poursuite et sont à quelque distance de lui.

— Le général commandant en second de l'Arragon mande, à la date du 4, que, d'après des rapports du chef de brigade de la Rivera, les ennemis, au nombre de 8,000 fantassins et 400 chevaux, étaient stationnés le 3 à Muniesca. Ils ont occupé Moynela et Blesa; la brigade s'est repliée sur Sacolin.

L'alcade de Belehida mande, à la date du 4, qu'il lui a été demandé 3,000 rations de pain, de vin et de viande; le gros de la faction semblait se diriger vers Samperino.

Le convoi de 300 chevaux qui devait être expédié en Catalogne a reçu contre-ordre jusqu'à ce que le passage soit assuré.

PORTUGAL. — LISBONNE, 26 juillet. — Il résulte des nouvelles officielles reçues aujourd'hui par le gouvernement, que la tranquillité règne partout et que l'on veut maintenir les principes proclamés le 9 septembre. Il ne reste qu'un petit nombre de factieux à Valença, dans la petite ville de Castello-Bianco, et à Torres-Novas; dans cette dernière place, on compte seulement 83 cavaliers du 4<sup>e</sup> régiment avec 3 officiers. Le lieutenant-colonel de ce régiment est avec les autres officiers à Santarem, rendez-vous des divers escadrons de ce régiment disséminés dans l'Estramadure.

Les autorités espagnoles de Tuy s'entendent parfaitement avec le baron d'Almagren; elles sont décidées à lui prêter tout leur appui. Notre consul-général à Vigo, don Juan Delega, qui n'a pas cessé de rendre d'éminents services à la cause de la reine et de la liberté, est arrivé de Vigo à Tuy pour seconder le baron d'Almagren.

11 juillet. — Nulle part la tranquillité publique n'a été trou-  
 Les rebelles ont été repoussés sur tous les points par les  
 Les forces suffisantes et remplies d'enthousiasme.  
 Aujourd'hui mardi, pas de journaux anglais.  
 L'EMAGNE. — L'empereur Nicolas vient d'ordonner la  
 partielle de recrues dans les gouvernements de la moitié  
 nationale de l'empire, à raison de cinq recrues par mille  
 — Le duc de Bordeaux est arrivé à Vienne dans le plus strict  
 incognito. Il a visité les curiosités de la ville, accompagné du  
 de Blacas.  
 — Le maréchal Maison et l'ambassadeur russe, M. de Palhen,  
 ont aux eaux de Carlsbad.  
 — On annonce que le choléra a éclaté non-seulement à Gé-  
 mais dans d'autres ports du nord de l'Italie. Les nouvelles  
 de Naples sont plus favorables. A Palerme, le fléau décroît  
 très-rapidement.  
 — Le régiment de Suisses et un détachement de gendarmes  
 ont embarqués le 31 juillet pour la Sicile, sur trois bâti-  
 ments à vapeur. Le roi a quitté le lendemain la ville. Il s'est  
 dirigé vers la Calabre, suivi de plusieurs officiers.  
 — Les troubles sérieux ont éclaté dans les Abruzzes ainsi que  
 dans la Pouille. On soupçonne le prince Charles et l'Anglé-  
 de n'être pas étrangers à ces mouvements.  
 — Une grande fermentation règne dans les esprits à Naples.

ÉLECTIONS ANGLAISES.

On écrit de Limerick :  
 Mercredi dernier, dès le matin, toutes les routes conduisant  
 à Limerick étaient couvertes de monde se rendant aux élections.  
 Les divers groupes marchaient musique en tête et poussaient  
 les cris d'enthousiasme. On vit arriver, à 10 heures, le corps  
 des fermiers et des cultivateurs : ils avaient leurs chefs ; devant  
 chaque détachement on apercevait des prêtres catholiques ;  
 chaque cavaliers étaient suivis de 3,000 piétons. Cette formidable  
 cavalerie traversa New-Bridge, et s'arrêta sur le quai aux en-  
 virons de la municipalité.  
 A 10 heures, on ouvrit le poll. En ce moment, la maison où  
 se tenait le comité de M. Stafford O'Brien fut attaquée ; les por-  
 tifs furent battus et terrassés ; on brisa les vitres, et les mem-  
 bres du comité reçurent plusieurs coups violents. Les soldats  
 de la police firent une charge à la baïonnette et délivrèrent les  
 membres du comité dont la situation était devenue si critique  
 qu'ils allaient tomber victimes d'une populace sanguinaire. L'un  
 d'eux, M. W. Monsell de Tervoc, après avoir été terrassé,  
 tomba à la tête une large blessure et le sang coula.  
 M. Henri Casey, autre membre du comité, éprouva le même  
 sort. Les amis et partisans de M. O'Brien déclarèrent alors au  
 shériff que leur candidat se retirait de la lutte puisque les élec-  
 teurs qui le soutenaient se trouvaient en danger de perdre la  
 vie. Aussitôt le shériff fit venir des troupes qui prirent position  
 sur le port conduisant à la municipalité, afin de mettre un  
 terme à l'intimidation et prévenir tout nouveau désordre.  
 A midi, un corps de 900 fermiers à cheval arriva dans la  
 ville : des prêtres catholiques les précédaient. Le poll est resté  
 ouvert jusqu'à six heures.

— Le Courier publie le chiffre suivant des élections déjà com-  
 munes : 315 réformistes et 304 torys ; majorité réformiste, 11  
 membres.  
 — Le Morning-Post, journal tory, publie le résultat suivant  
 des élections connues jusqu'à ce jour :

ANGLETERRE. — Conservateurs,	267	500
Destructeurs,	233	
ECOSSE. — Conservateurs,	19	49
Destructeurs,	30	
IRLANDE. — Conservateurs,	27	66
Destructeurs,	39	
Elections restant à faire. — En Ecosse,		4
En Irlande,		39
Total,		658
Les conservateurs ont gagné. — En Angleterre,	57	65
En Ecosse,	5	
En Irlande,	3	
Les destructeurs ont gagné. — En Angleterre,	34	47
En Ecosse,	4	
En Irlande,	9	

— On écrit de Kilkenny, le 9 :  
 Nous avons reçu ici, le 6, la nouvelle du succès de MM.  
 O'Connell et Hutton à Dublin, et dans la soirée les journaux  
 ont annoncé la défaite de M. Hume à Middlesex.  
 Les électeurs se sont alors assemblés, et il a été décidé que  
 M. Ewart serait écarté pour être remplacé par M. Hume. Le  
 lendemain, le poll a été renouvelé et un certain nombre d'élec-  
 teurs sont prononcés pour M. Hume. A 6 heures, en pré-  
 sence d'une multitude immense, le shériff a annoncé le résultat  
 du poll : M. Hume, 57 ; M. O'Connell, 50 ; M. Ewart, 18. En  
 conséquence, M. Hume a été proclamé élu de Kilkenny. Cette  
 proclamation a été couverte d'applaudissements.  
 M. Michel Sullivan a félicité son compatriote sur cet heu-  
 reux résultat. Pendant que les tories se réjouissent d'un triom-  
 phe encore nouveau, vous avez la gloire, a-t-il dit, de renvoyer  
 à la cause populaire.  
 — Ainsi nous avons prouvé, électeurs, notre dévouement à la  
 cause de notre patriotisme, en faisant asseoir dans le parlement  
 les hommes les plus capables, les plus utiles et les plus  
 utiles dont le pays puisse s'enorgueillir. (Applaudissements.)  
 — Voici une adresse dont je vous propose l'adoption : elle  
 exprimera à Joseph Hume les motifs qui vous ont déterminés  
 à le choisir pour leur représentant :

« A Joseph Hume.  
 Vous, les électeurs soussignés de la ville de Kilkenny, nous  
 félicitons du triomphe des principes qui, en vous attirant la  
 victoire des électeurs corrompus de Middlesex, vous ont valu  
 le retour de tous les amis du pays et l'amitié de quiconque  
 aime la liberté de ses concitoyens, et qui a assez d'hon-  
 neur pour mépriser l'oppression et la corruption, et soutenir  
 la cause de l'égalité des lois et d'un gouvernement à bon  
 sens. Votre dévouement aux libertés de l'Irlande, votre con-  
 viction accordée aux ministres de S. M., vos sentiments  
 sur toutes les questions relatives à la liberté des su-  
 jets de l'Etat, ont engagé les citoyens de Kil-  
 kenny à se réunir et à s'occuper de vous, avec la ferme inten-  
 tion de vous nommer le libérateur de l'Irlande ne réclamerait  
 dans le cas où les électeurs de Middlesex oublieraient  
 leur devoir vis-à-vis de la patrie, de proclamer Joseph Hume  
 leur représentant de notre vieille cité. M. O'Connell a été nommé

par la métropole de l'Irlande, et ses anciens électeurs ont eu  
 aujourd'hui la satisfaction de servir l'Etat en vous nommant.  
 » Monsieur, ce doit être pour vous une consolation de voir  
 que, même à une distance aussi grande, la vertu politique est  
 appréciée, et qu'elle reçoit sa récompense légitime ; que,  
 malgré les mauvaises lois qui auraient dû nous séparer de  
 l'Angleterre, nous avons des cœurs reconnaissants, et que nos  
 bras sont ouverts pour tout homme d'Angleterre ou du monde  
 prêt à épouser les principes de philanthropie et de justice, sans  
 distinction de localités ni de croyances. Puissiez-vous défen-  
 dre encore les doctrines qui vous ont dirigé dans votre carrière  
 politique, et voir se réaliser bientôt l'objet de tous vos vœux,  
 un bon et honnête gouvernement à bon marché, et pour tous  
 les sujets anglais, l'entière jouissance de tous leurs droits !  
 » Nous avons l'honneur d'être, Monsieur, vos amis et élec-  
 teurs. »  
 » Cette adresse a été adoptée à l'unanimité. Puis des accla-  
 mations ont eu lieu en l'honneur de la reine, de MM. O'Con-  
 nell et Hume, de lord Mulgrave et des enfants de Kilkenny.  
 L'assemblée s'est ensuite séparée.  
 » Dans la soirée, cette adresse avait déjà reçu plus de 200  
 signatures. » (Globe.)

— Le Times publie les chiffres suivants pour établir la su-  
 périorité des torys dans l'Angleterre et le pays de Galles :  
 111,007 électeurs ont nommé 192 membres whigs radicaux,  
 313,910 électeurs des comtés ont nommé 111 membres conser-  
 vateurs et 159,137 électeurs ont nommé 48 membres whigs ra-  
 dicaux. Total général : 424,917 électeurs ont nommé 262 con-  
 servateurs ; 356,258 électeurs ont nommé 240 whigs radicaux.  
 Majorité : 22 membres conservateurs et 68,659 électeurs conser-  
 vateurs.

Bulletin Judiciaire.

JURIDICTION CRIMINELLE.

POLICE CORRECTIONNELLE DE PARIS.

On appelle la cause d'Aglé Pérard contre les dames Richard  
 et Putafé.  
 Trois femmes s'avancent à la barre.  
 M. le président : Laquelle de vous trois est la plaignante ?  
 La femme Pérard : C'est moi, monsieur, à votre service.  
 La femme Putafé : C'est pas vrai, c'est moi, mon président,  
 que je me plains de c'tte créature.  
 La femme Richard : Eh ben ! et moi donc, je serai donc rien  
 du tout puisque vous prenez les bonnes places ?  
 M. le président : Je vous demande quelle est celle qui a porté  
 plainte, Aglaé Pérard ?  
 La femme Pérard : Puisque je vous dis que c'est moi,  
 Aglaé Pérard en chair et en os. Quand je dis en os, c'est par  
 habitude, puisqu'il se trouve que j'en ai un de cassé par ces  
 scélérates. Voyez plutôt mon nez (la plaignante tient en effet  
 un mouchoir sur son nez, qui paraît endommagé).  
 La femme Richard : Et nous donc, nous avons peut-être at-  
 trapé les caresses de madame, qui y allait rien qu'avec un  
 manche à balai !  
 M. le président : Femme Pérard, exposez votre plainte.  
 La femme Pérard : Ma plainte est qu'étant couchée dans  
 mon lit qui se trouve dans ma chambre, et ma porte fermée,  
 Mme Richard vient frapper après. — Qui qu'est là ? que je crie.  
 — Ouvrez, qu'elle me répond. — Pâs de ça, j'ouvre pas à des  
 heures de nuit. — Ah ! tu fais la mijaurée ! bon, sois tran-  
 quille ; dors bien c'tte nuit parce que ce sera la dernière, de-  
 main il fera jour.  
 Effectivement, le lendemain il fait jour, et pas plus tôt jour  
 qu'il faut que la créature tienne parole, et pendant que je ba-  
 layais mes petites ordures sur le carré, et que la porte était  
 ouverte, elle se glisse en serpent avec Mme Putafé dans mon  
 domicile et commence à me déjeter mon mobilier. Ça m'exas-  
 père, je veux le mettre en défense ; mais je reçois par der-  
 rière une bénédiction de coups si vite, si vite, qu'impossible  
 de dire si elles y allaient des pieds ou des pattes.  
 La femme Putafé : Et vous, vous y alliez du balai, que ça  
 devrait être une arme défendue par les coups que ça donne,  
 que je m'en ressens encore de la jambe droite.  
 La femme Richard : C'est rien que ça encore : si elle n'y avait  
 été que du balai, c'est permis ; mais les coups de dents, c'est  
 ça qu'est venimeux ! Voyez plutôt mon pouce qui ne peut pas  
 en guérir.  
 La plaignante : Votre pouce est un faux ; je ne l'ai pas tou-  
 ché de mes dents, puisqu'il m'en manque quatre rien que sur  
 le devant.  
 Et joignant la preuve à l'allégation, la plaignante ouvre une  
 large bouche dépourvue en effet d'une bonne partie de sa pa-  
 rure.  
 La femme Richard : C'est bon, c'est bon, vous n'aviez pas  
 besoin d'ouvrir une g..... comme ça pour faire trouver mal ces  
 messieurs ; on sait bien qu'aux mauvaises bêtes il leur en reste  
 toujours assez pour mordre.  
 M. le président, à la plaignante : Demandez-vous des dom-  
 mages-intérêts ?  
 La plaignante : Je demande 1,000 f., et c'est pas trop pour  
 mon nez qui se trouve désossé pour le restant de sa vie.  
 On entend quelques témoins qui ont vu la femme Richard  
 frapper la plaignante ; en conséquence, le tribunal condamne  
 cette dernière en 16 f. d'amende et 40 f. de dommages-inté-  
 rêts, et renvoie la femme Putafé de la plainte.  
 La pudeur est l'apanage du beau sexe en général et des  
 blanchisseuses de Charenton-Saint-Maurice en particulier. Or, le  
 16 juin dernier, un vendredi, jour néfaste comme chacun sait,  
 la susdite pudeur reçut une grave atteinte. Tandis que ces da-  
 mes lavaient tranquillement leur linge sale en famille, elles  
 furent scandalisées, effrayées, terrifiées de voir venir droit sur  
 elles un bateau dans lequel se trouvaient quatre jeunes gens  
 nus, mais tout nus, sans même le caleçon prescrit par M. le  
 préfet de police, sans même la classique feuille de vigne. Hor-  
 reur !... Les pauvrettes poussèrent des cris aigus entremêlés de  
 quelques jurons dictés par la pudeur. Aussitôt les maris, les  
 pères, les frères d'accourir et d'éloigner à coups de pierres et  
 de mottes de terre le bateau des indécentes visiteurs. Plainte en  
 police correctionnelle.  
 Il faisait beau aujourd'hui entendre les dépositions accablantes  
 de toutes ces Vénus pudiques : il y en a une vieille surtout  
 qui a singulièrement amusé l'auditoire : « Mon juge, faut dire la  
 vérité ; ces messieurs n'étaient pas tout entièrement nus, il y  
 en avait deux qui avaient... leur casquette. »  
 Convaincus d'avoir commis un outrage public à la pudeur en  
 se présentant volontairement devant des femmes dans un état  
 complet de nudité, MM. Binot, Forter, Delort et Samel ont  
 été condamnés à 20 fr. d'amende chacun et solidairement aux  
 frais.

Variétés.

SUR LES DIFFÉRENTES RACES QUI HABITENT L'ALGÉRIE.

La population de tout l'état d'Alger est évaluée à 3,520,000  
 âmes. Elle se divise d'abord en deux grandes catégories : la  
 première comprend les races indigènes, c'est-à-dire toutes  
 celles établies dans le pays avant la conquête des Arabes ; la  
 seconde comprend les races adventives, à partir de l'invasion  
 musulmane jusqu'à l'expédition française. On distingue de plus  
 dans cette division les races tributaires de celles qui sont su-  
 jettes. Les Berbères et toutes les diverses nuances des Schellouks,  
 généralement désignés sous le nom de Kabyles, sont regardés  
 comme formant les races indigènes ; le plus grand nombre n'a  
 jamais été que tributaire des pachas d'Alger. Leur chiffre est  
 de 1,940,000 âmes. Les races adventives se composent des Ara-  
 bes homéyrites conquérants, des Turcs, des Kolouglis et des  
 Maures qui sont croisés des Juifs et des Européens. Les indivi-  
 dus de ces races sont presque tous sujets de l'autorité d'Al-  
 ger ; ils sont au nombre de 1,580,000. Entrons dans quelques  
 détails :

Les Kabyles, dont l'origine est la plus reculée, habitent sur-  
 tout le revers septentrional et les sommets de l'Atlas. Ils se  
 livrent à la culture des terres et élèvent des troupeaux. C'est  
 une race vigoureuse, amie de son indépendance jusqu'à la fé-  
 rocité, parlant un dialecte particulier, se régissant par des cou-  
 tumes qui lui sont propres, et dont l'esprit a profondément  
 modifié la législation du Coran. Ils professent la religion mu-  
 sulmane, mais non dans sa primitive orthodoxie.

Les Maures, avons-nous dit, sont le résultat d'un croisement.  
 Ils proviennent de l'union des anciens habitants de la Mauri-  
 tanie avec les diverses races conquérantes qui ont successivement  
 dominé le pays. Ils se trouvent disséminés dans toutes les  
 villes de la régence, mais ils se groupent principalement à  
 Alger. Le plus grand nombre d'entr'eux sont marchands, et  
 quelques-uns exercent des états manuels ; ils fournissent à tous  
 les besoins du clergé des mosquées. C'est une race douée d'une  
 intelligence fine et délicate, mais d'une moralité équivoque. Elle  
 n'a aucune des habitudes indépendantes et religieuses des Ara-  
 bes et préfère à la liberté son bien-être particulier. Après les  
 Juifs, les Maures sont les plus intrigants et les plus rusés de  
 tous les habitants de la régence. Ils ont adopté le rite de l'im-  
 man Maleiki ; on en rencontre très-peu qui connaissent pro-  
 fondément les lois musulmanes et même la langue arabe, dont  
 ils parlent un dialecte corrompu, quoi qu'il pu vous dire le  
 commandant Youssouf. Il est curieux, pour le philologue, d'ob-  
 server comment la langue arabe, sortie de la Mecque et im-  
 posée par les conquérants à une partie de l'Asie et de l'Afrique,  
 a subi des altérations d'autant plus sensibles qu'elle s'éloignait  
 davantage de l'Arabie. Ainsi la langue du Hedjaz s'est presque  
 conservée dans toute sa pureté ; en Egypte, elle a déjà éprouvé  
 un changement et une légère corruption ; en Syrie, la corrup-  
 tion est plus sensible ; mais elle devient de plus en plus pro-  
 fonde à mesure que l'on s'avance vers l'ouest de l'Afrique, de  
 sorte que le dialecte de Tripoli se trouve radicalement opposé  
 à celui de Maroc, en passant par diverses dégradations à Tunis  
 et à Alger. On peut même étudier les progrès de ce dialecte de  
 Bone à Alger et d'Alger à Oran.

Les Arabes ont pénétré dans l'Algérie en 670, trente-cinq ans  
 à peine après la mort de leur prophète. En s'établissant dans le  
 pays conquis, ils ont apporté avec eux toutes les habitudes de  
 leurs races ; sans perdre l'usage de leurs guerres partielles de  
 tribus à tribus pour s'enlever du butin, ils se sont adonnés au  
 commerce par caravanes et sont aussi demeurés pasteurs ; un très-  
 petit nombre d'entr'eux se livre à la culture, encore n'est-ce que  
 pour demander à la terre les grains strictement nécessaires à leur  
 nourriture et à celle de leurs chevaux. Ils occupent les terres  
 comprises entre l'Atlas et la mer, mais ils sont groupés davan-  
 tage dans la province de Tlemcen, qui a été long-temps le siège  
 de leur empire ; tandis que l'on rencontre les Kabyles surtout  
 dans la province d'Alger, autour de Bougie ; dans les hautes  
 vallées et sur les sommets mêmes du Jurjura, jusque dans la pro-  
 vince de Constantin. Les tendances de ces deux races expliquent  
 parfaitement leur élection de domicile. Celle-ci est établie sur  
 le sol le plus riche, le plus fertile et le plus facile à défendre,  
 tandis que les Arabes se sont rapprochés du désert, où ils ont  
 retrouvé le souvenir de leur patrie. C'est à Tlemcen qu'arrivaient  
 les caravanes les plus nombreuses qui venaient du désert d'An-  
 gad, du royaume de Tafilet et de tout l'intérieur de l'Afrique.  
 C'est aussi dans cette partie de la régence que l'on trouve la plus  
 belle race de chevaux.

Le cardinal Ximénès venait de faire prendre pied à la chré-  
 tienne en Afrique, en 1509 ; mais les Turcs, qui avaient déjà  
 refoulé les peuples chrétiens à l'est de l'Europe, arrivèrent  
 bientôt après en Afrique, en 1514, comme pour s'opposer à  
 l'envahissement espagnol. En effet, ils organisèrent un gouver-  
 nement puissant qui donna une nouvelle vie à la régence d'Al-  
 ger. Les Turcs se recrutaient annuellement dans les ports du  
 Levant ; ils composaient la milice et occupaient tous les emplois  
 de la haute administration. Quelques-uns d'entr'eux, en petit  
 nombre il est vrai, exerçaient des métiers, car leur organisa-  
 tion militaire leur laissait de longs loisirs. Les uns étaient cafe-  
 tiers, les autres coupeurs de tabac, ceux-ci petits marchands.  
 Ils étaient, à proprement parler, les janissaires de l'Algérie.  
 Cette race cependant n'avait pas de profondes racines dans le  
 pays. C'est une remarque que l'on peut faire dans toutes les  
 contrées soumises à la domination turque : ils se sont partout  
 superposés comme gouvernants ; en aucun lieu ils ne se sont  
 mêlés aux peuples conquis, ainsi que l'ont fait toutes les races  
 occidentales. Cette observation pourrait même être généralisée  
 davantage.

Les Orientaux ne connaissent pas les sentiments de fraternité  
 et d'association. Ce n'est que depuis Mohammed que la frater-  
 nité humaine est devenue un dogme religieux, bien après que  
 l'Évangile l'eût proclamé d'une manière infiniment plus large.  
 Les Kolouglis proviennent de l'union des Turcs avec les  
 femmes mauresques. C'est une race intelligente disséminée dans  
 les différentes villes de la régence. Ceux d'Alger, et en général  
 ceux qui appartenaient à des familles riches, sont mous,  
 efféminés et intrigants, tandis que ceux des provinces sont plus  
 courageux et d'un caractère plus honorable. Il faut citer parmi  
 ces derniers les Kolouglis qui ont défendu le Méchour de  
 Tlemcen pendant cinq ans contre toutes les tentatives d'Abd-  
 el-Kader. Les Kolouglis sont pour la plupart d'anciens sol-  
 dats du bey, car ils étaient admis dans la milice turque, mais  
 ils ne pouvaient arriver à de hautes fonctions. Cette race fournit  
 beaucoup d'ouvriers ingénieux et adroits, quelques hommes de  
 loi et quelques autorités, mais en très-petit nombre.  
 Les Juifs n'habitent que les villes voisines des côtes, surtout les  
 ports de mer. Il est impossible de préciser l'époque de leur éta-  
 blissement en Afrique ; mais on peut légitimement présumer  
 qu'ils y sont arrivés du moment qu'on a pu y nouer des affaires  
 commerciales. La plupart de ceux qui furent expulsés d'Espagne  
 par Philippe IV vinrent se fixer dans l'état d'Alger. Sous les  
 Turcs, ils étaient les agents d'affaires ; il n'y avait pas un homme  
 un peu important qui n'eût son juif. Ils servaient d'intermé-

diarés et de courtiers dans toutes les relations de commerce entre les Européens et les musulmans. Nous n'avons rien à dire de leur caractère; il est là ce qu'il est partout. Cependant, depuis l'occupation française, ils sont demeurés les plus nombreux dans beaucoup de points et ont pris par cela même une certaine importance. Si on pouvait espérer de les moraliser un peu, ils nous deviendraient très-utiles, car ils sont tous fins, adroits et intelligents. Aujourd'hui, ils nous font plus de mal que de bien.

Nous rangerons les Douairs et les Zmélas dans une catégorie particulière. Bien que d'origine arabe, ces tribus ont été si fort modifiées par la nature des fonctions qu'elles étaient appelées à remplir dans la province d'Oran, qu'elles se sont fait, pour ainsi dire, un caractère à part. Les beys d'Oran, ne pouvant, comme à Alger, réunir à leur service un grand nombre de Turcs, avaient dû s'appuyer sur ces deux tribus pour maintenir leur autorité dans la province. Les Douairs et les Zmélas, campés aux environs de la ville, composaient les troupes du Magzère, et étaient sous les ordres immédiats d'un agha choisi dans leur sein. Leur mission était de prélever les impôts et de soumettre les tribus rebelles. Ils formaient donc, à proprement parler, une espèce de corporation militaire qui, par ses actes, sinon par son organisation, offrait beaucoup de ressemblance avec la milice des janissaires. Lorsqu'ils parcouraient la province pour percevoir l'impôt, ils se livraient souvent au pillage, et commettaient toutes sortes d'exactions. Leurs mœurs étaient (et sont encore) des plus dissolues: on les voyait conduire eux-mêmes leurs femmes chez les beys pour les prostituer, afin d'obtenir quelque faveur; tous les liens de famille étaient relâchés, et rien n'égalait leur esprit de turbulence et d'indiscipline.

A l'exemple des janissaires, ils ont souvent, par la révolte ou la trahison, renversé les beys au service desquels ils étaient. Les circonstances qui accompagnèrent la déposition du bey Mohammed-Boukabous, méritent d'être connues. Excité par les conseils des Douairs et des Zmélas qui lui promettaient de combattre pour lui jusqu'à la mort, ce bey se mit en révolte et voulut secouer l'autorité du dey d'Alger. L'époque fixée pour le paiement du tribut étant arrivée, Boukabous refusa de l'acquiescer. Les troupes du dey se mirent en marche pour réduire le rebelle.

Celui-ci se préparait à la résistance; mais dès que les soldats algériens parurent, les Douairs et les Zmélas le trahirent et le livrèrent au général du dey. Ils poussèrent plus loin la perfidie. Ils accusèrent Boukabous d'avoir dilapidé le trésor public et ils

osèrent lui en demander compte. Alors le bey, qui, en homme prudent, avait tenu une note exacte de toutes ses dépenses (chose rare chez un Turc), prit son espèce de *livre rouge* et lut à haute voix: Tel jour, j'ai donné tant à un chef de Douairs qui m'a amené son épouse; c'est une fort jolie femme. Tel autre jour, j'ai compté tant de *sultanis* à un autre chef pour passer une nuit en compagnie de son fils; c'est un enfant charmant. — Et successivement il nomma presque tous les chefs et les principaux d'entre les Douairs et les Zmélas. Malheureusement cet éclatant scandale et la publication de leur déshonneur furent les seules punitions infligées à leur trahison. Mohammed Boukabous fut étranglé.

D'après cet aperçu, trop succinct peut-être, mais qu'il nous aurait été facile de développer et de compléter, si nous avions eu à notre disposition des renseignements sur l'histoire des diverses conquêtes qu'a subies le nord de l'Afrique, nous pouvons déjà signaler les tendances de chaque race et indiquer le système à suivre dans chaque province. Qu'on n'oublie pas cependant qu'il est impossible de rien avancer d'absolu et d'exclusif quand on traite des questions vivantes; nos résultats n'accusent que des prédominances dans le caractère de chaque race et dans la destination de chaque province.

Tous les efforts doivent tendre à développer à Bone l'agriculture et l'éducation des bestiaux. Les institutions doivent se modifier, telles qu'elles soient, de manière à faire marcher la province dans cette voie. On trouvera les Kabyles en grand nombre, qui obéiront facilement à une impulsion si bien en harmonie avec leurs goûts et leurs habitudes. Tout le monde s'accorde à regarder cette province comme la plus riche en bestiaux et la plus fertile. A elle donc les haras et les fermes!

Alger devra être en même temps agricole et manufacturier. Il demeurera le siège du gouvernement, à cause de l'aptitude de ses Maures nombreux pour les emplois judiciaires, les charges du clergé, les études scientifiques et industrielles.

Oran, par sa position à l'entrée du détroit et par son voisinage du désert, aura surtout un caractère commercial et voyageur. On pourrait créer facilement deux ports magnifiques tout auprès d'Oran, et y attirer tout le commerce de la Méditerranée; par les caravanes des Arabes, les productions des contrées médianes de l'Afrique arriveraient jusque dans nos ports. Deux dispositions préliminaires sont indispensables: l'établissement d'un entrepôt et la franchise du port.

Mais, pour donner la vie à ces trois provinces et les unir rotidement entr'elles, les communications par mer ne suffi-

saient pas; toutes les créations de l'industrie moderne devraient être appelées pour établir par terre des voies sûres et promptes. Ainsi disposée, l'Algérie présenterait de l'est à l'ouest du nord au sud. Elle aurait sa Flandre agricole, son Paris: son Marseille. Dans cette organisation, les Douairs et les Zmélas ne pourraient être appliqués qu'au système militaire, jus- qu'à ce que la force de l'exemple les ramenât à des mœurs plus pures et à des habitudes plus productives et plus pacifiques. (Le Temps.)

A VENDRE. — Fonds de restaurant de premier ordre: des mieux achalandés. Ce restaurant est situé près des Terreaux, au centre du commerce. S'adresser pour traiter chez Me Missol, notaire, rue de d'Argent.

COURS DES VALEURS INDUSTRIELLES DU 16 AOÛT.

NOMBRE des ACTIONS.	VALEUR NOMINALE.	INTÉRÊTS ou dividend. payables.	DÉSIGNATION DES IMMEUBLES.
2,000	1,000	Juin et Déc.	Banque de Lyon,
4,500	1,000	par trimestr.	Ponts sur le Rhône,
450	2,000		Ponts de la Feuillée,
500	2,000		Pont Seguin,
920	2,000		Pont de l'Île-Barbe,
2,560	1,000		Pont et Gare de Vaise,
1,500	1,000	Juin et Déc.	Eclairageau gaz, Ce Perrac,
1,000	1,000		Eclairage au gaz, St-Etienne,
520	5,000	Décembre.	Bateaux à vapeur sur Rhône,
			Lyon à Arles,
180	2,000		Paquebots à vap sur Saône,
			Lyon à Chalon,
134	5,000	Idem.	Gond. à vap sur Saône, marc.
400	10,000		Fonderies (Loire et Isère),
2,200			Ch. de fer, Lyon à St-Etien.
240	5,000		Moulins à vap de Perrache,
8,000	25	Par an.	Bateau à vapeur l'Abelle,
			Ch. de fer (St-Et. à Andréz.),

AMÉDÉE ROUSSILLAC.

LYON. — IMPRIMERIE DE BOURSY FILS, RUE POULAILLERIE, 11

## Feuille d'Annonces.

Librairie.

# PENSÉES SOCIALES,

PAR RIGOCT AINÉ.

Prix: 75 c. — Au Profit des Ouvriers sans Travail.

Lyon, Guymon et Ce, rue Lafont, 4; A. Baron, rue Clermont; Paris, Desgeorges, rue du Pont-de-Lodi.

### ANNONCES JUDICIAIRES.

(2982) Samedi prochain dix-neuf du courant, à une heure de relevée, sur la place de Louis XVIII dite de Charabara, il sera procédé à la vente d'un omnibus à quatre roues, de quatre chevaux garnis de leurs harnais; le tout au comptant. CHAVET.

(2981) Samedi prochain dix-neuf du courant, à dix heures du matin, sur la place du marché dite Louis XVI, aux Brotteaux, il sera procédé à la vente d'objets saisis, consistant en un secrétaire bois noyer, un buffet à l'antique, bois, planches, et batterie de cuisine; le tout au comptant. CHAVET.

### ANNONCES DIVERSES.

#### A VENDRE OU A ÉCHANGER,

POUR ENTRER EN JOUISSANCE DE SUITE,

En totalité ou en parties, par lots ou même par bichérées, au choix des acquéreurs,

Une propriété provenant de M. Vachot dit Bointon, située dans la commune de Charentay (Beaujolais).

Cette propriété, formant deux forts vigneronnages, est composée de bâtiments de maître, caves voûtées, cour, puits et jardin, bâtiments de vigneron, écurie, cuvier garni de cuves et pressoir, et plusieurs pièces de terres, près et vignes de diverses contenance et qualités: le vin produit par la propriété est dans les premières qualités de Beaujolais; le tout situé au lieu dit *Grand-Chêne*, commune de Charentay (dans le Beaujolais), à une heure et demie de Villefranche. Il y a, de plus, un pré près du Moulin à St-Georges, et d'autres prés arrosés par un ruisseau.

La présente vente aura lieu audit lieu du *Grand-Chêne*, dans les bâtiments de la propriété, le dimanche 27 août, et continuera les jours suivants.

S'adresser, avant la vente, tous les jours, à M. Baudrand, à l'hôtel de Milan, à Villefranche, et le samedi, veille de la vente, dans les bâtiments de la propriété.

On donnera toutes facilités pour les paiements. (2975)

A LOUER de suite. — Boutique de charcutier très-bien placée pour avoir un grand débit. Elle est tout agencée: il y a potager avec chaudière; il n'y a aucune dépense à faire.

Il y a aussi une vaste écurie.

S'adresser quai de la Charité, n° 150, au rez-de-chaussée, au pied de l'escalier.

## AVIS AUX CHASSEURS. — FUSILS LEFAUCHEUX.

Si dans les départements quelques armuriers se sont franchement livrés à la fabrication ou à la vente des fusils-Lefauchaux, plusieurs d'entr'eux, dans la crainte, qui se comprend, d'ôter de la valeur aux armes ordinaires qu'ils ont en magasin, ou qu'ils ont l'habitude de fabriquer, décrivent ce système, et le plus souvent, comme cela s'est vu, sans le connaître.

Pour obvier aux mauvais résultats que peuvent avoir pour son industrie ces procédés intéressés, LA MAISON LEFAUCHEUX offre aux chasseurs de leur envoyer à l'essai, sans autres frais qu'un débours de cinq francs pour coût d'aller et retour et d'emballage, les fusils de toute espèce qu'ils pourront désirer avec des cartouches de plomb qu'ils auront désignées. Après l'essai (dans les 24 heures au plus tard), le chasseur pourra à son choix rendre le fusil, s'il ne lui convient pas, à la messagerie qui l'aura apporté, en tenant compte de la somme de cinq francs

déboursée pour port, plus de 1 f. 40 c. pour chaque paquet de dix cartouches qu'il aura pu user dans l'essai.

Les fusils-Lefauchaux se chargent avec une célérité extrême: ils sont surtout solides, ne différent point, pour l'œil et le mouvement d'armer ou de désarmer, des fusils ordinaires; ils se chargent à la bague, si l'on manque de cartouches, aussi facilement que les armes ordinaires. Ils ne peuvent recevoir ni fausse ni double charge, et dans toute position on peut les charger, changer leur charge, les décharger, ou vérifier le numéro du plomb, sans aucune espèce d'inconvénient.

Il y a en ce moment, en circulation en France, de 6 à 7,000 fusils-Lefauchaux.

Le prix des fusils-Lefauchaux est égal et quelquefois inférieur à celui des fusils ordinaires. Ces armes coûtent:

Fusil de chasse double, à ruban,	140 fr.	Fusil de chasse double, ruban damas,	250 fr.
» » » 1 <sup>er</sup> choix,	155	Fusil St-Etienne, 1 <sup>er</sup> choix,	250
» » ruban d'acier,	170	» » avec canon de Paris,	350
» » » 1 <sup>er</sup> choix,	200	Fusil monté et entièrement fabriqué à Paris,	550

Ecrire, sans affranchir, à M. LEFAUCHEUX, rue de la Bourse, 10, à Paris. (2974)



AUTORISÉ PAR DEUX BREVETS D'IMPORTATION ET PAR ORDONNANCE ROYALE.

## RACAHOUT DES ARABES,

SEUL ALIMENT approuvé par deux rapports de l'Académie de médecine et soixante certificats des célèbres médecins de Paris, pour rétablir les forces des convalescents, des personnes délicates de l'estomac, ou âgées, et affectées de gastrites. Il est agréable, facile à digérer, et remplace le chocolat et le café. — Dépôts dans les pharmacies de MM. Claraz, rue Neuve, et Vernet, place des Terreaux, à Lyon; Michel, à Tarare; Voituret à Villefranche; Garin, à Condrieu; Ardum, à Amplepuis; Brigaud, à Thizy; et chez MM. Ramel, marchands, à la Croix-Rousse; Favre et Dumas, à St-Genis. (2978)

(2978) A VENDRE à l'enchère au dix pour cent. — Maison située à côté la tour Pitrat. Cette maison est construite dans toutes les règles de l'art. L'on peut en prendre connaissance chez M. Rambaud, notaire, rue St-Pierre, n° 10, qui est chargé de la vente et de traiter de gré à gré. La vente à l'enchère aura lieu le 20 septembre.

### DÉPURATIF DU SANG.

EXTRAIT DE SALSEPAREILLE

COMPOSÉ,

En forme de pilules, de M. E. SMITH, docteur en médecine de la Faculté de Londres.

Remède doux et sûr pour la guérison radicale de toutes les maladies qui ont leur siège dans le sang, telles que dartres, gale répercutée, rougeurs de la peau, démangeaisons, boutons, éruptions, douleurs rhumatismales, et vices vénériens; remède spécifique pour combattre avec succès les mauvais effets qui suivent l'usage du mercure.

Dépôt à Lyon, chez Vernet, place des Terreaux, n° 13; Saint-Etienne, M. Garnier-Martin; à Roanne, M. Mercier, rue Royale; Mâcon, M. Lacroix; Grenoble, M. Ricard; Valence, M. Mottet. (1876)

Les expériences concluantes, les approbations des savants, des académies et sociétés royales de médecine, des commissions nommées par le gouvernement, les brevets et ordonnances insérées au Bulletin des lois (5 août et 1<sup>er</sup> novembre 1833), attestent l'efficacité et les avantages de

### SIROP DE JOHNSON

Qui guérit les PALPITATIONS, les TOUX, les RHUMES, l'ASTHME et les CATARRHES, en modérant l'action du COEUR, en calmant les NERFS et en agissant directement sur le SANG et sur les VOIES URINAIRES. Au dépôt chez MM. les pharmaciens Vernet, à Lyon, place des Terreaux; Simon, à Vaise; Blanc, à la Guillotière; Champin, à Fontaines; Micol, à Saint-Genis-Laval; Brian, à Saint-Symphorien; Maritan, à Villefranche; Forest, à Beaujeu; Michel, à Tarare; Cuillerot, à Amplepuis. (1343)

(2980) RESTAURANT A PRIX FIXE, Rue de la Fromagerie, n° 7.

Dîner à 1 fr. 25 c., composé d'un potage, quatre plats, trois plats de dessert, demi-bouteille de vin, pain à discrétion au choix du consommateur.

Le propriétaire dudit établissement a l'honneur de prévenir le public qu'il y aura toujours une carte variée, et que les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance seront satisfaites du service et de la propreté.

Elles seront servies dans une salle vaste et bien éclairée.

## GUÉRISON

DES

## Maladies Secrètes.

NOUVELLES OU ANCIENNES,

Dartres, gales, rougeurs à la peau, ulcères, écoulements, fleurs et pertes blanches les plus rebelles, et de toute dévotion ou vice du sang.

Par le Sirop Dépuratif Végétal de Séné.

Extrait du précieux Recueil des Recettes médico-officinales.

PUBLIÉ PAR ORDRE EXPRES DU GOUVERNEMENT.

Le traitement est prompt et aisé à suivre en secret ou en voyage; il n'apporte aucun dérangement dans les occupations journalières, et n'exige pas un régime trop austère.

S'adresser chez PERENIN, pharmacien-chimiste, rue Palais-Grillet, n° 23, à Lyon. (2886)